



Saison 2019

Fort repli de la fréquentation dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT)

En Corse, les autres hébergements collectifs de tourisme, constitués essentiellement des villages de vacances et des résidences de tourisme, représentent au plein cœur de la saison un tiers de l'offre touristique marchande professionnelle de la région. Avec 3,1 millions de nuitées d'avril à septembre 2019, ces établissements affichent une baisse de fréquentation de 9,9 % par rapport à 2018. Ce recul, porté par la forte diminution des nuitées des résidents français, touche l'ensemble des mois de la saison et des territoires.

Valérie Ferré (Insee)

En Corse, 262 établissements constituent le parc des autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) qui regroupe notamment les résidences de tourisme et hôtelières ainsi que les villages de vacances. Au plus fort de la saison estivale, ils offrent jusqu'à 47 800 places-lits par jour, soit un tiers de l'offre marchande professionnelle de la région. Si leur activité est fortement liée à la saison estivale, certains établissements restent néanmoins ouverts toute l'année et près de trois établissements sur quatre sont ainsi prêts à accueillir les touristes dès le 1er avril.

Les villages de vacances, proposant de nombreux équipements et activités de loisirs collectives, regroupent 15 % de l'ensemble de ces établissements, mais concentrent plus de 4 unités d'hébergement sur 10. Les résidences de tourisme et hôtelières quant à elles proposent des hébergements dépourvus d'équipements communs. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire insulaire et les logements proposés représentent 6/10ème de l'offre. Enfin, les hébergements offerts par les auberges de jeunesse, qui font partie des AHCT, restent marginaux sur l'île.

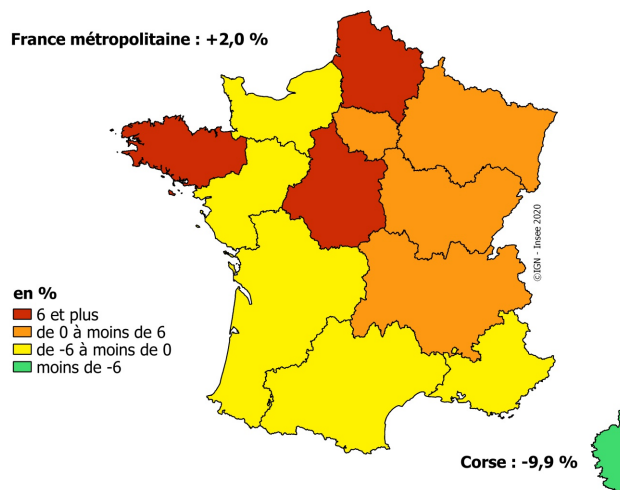
La Corse en net repli par rapport à la France métropolitaine

D'avril à septembre 2019, les autres hébergements collectifs de tourisme enregistrent 3,1 millions de nuitées, soit 9,9 % de moins que l'an passé. Ce repli de la fréquentation fait suite à une année 2018 record. Le nombre de nuitées retrouve ainsi le niveau de 2016.

La France métropolitaine connaît une croissance de 2,2 % sur la même période, avec de fortes disparités selon les territoires (figure 1). À l'exception de la Bretagne (+12,0 %) et des Hauts de France (+9,0 %), toutes les régions littorales connaissent un repli de leur fréquentation. La Corse reste toutefois la région métropolitaine affichant la plus forte baisse, loin derrière les autres régions méditerranéennes (-0,8 % pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et -1,1 % pour l'Occitanie).

1 Évolution des nuitées totales entre 2018 et 2019 dans les AHCT par région

Avril à septembre



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

2 Nuitées d'avril à septembre et répartition par type d'hébergement et origine des touristes

	Villages de vacances		Résidences		Ensemble	
	Effectif	Évolution 2018/2019 (en %)	Effectif	Évolution 2018/2019 (en %)	Effectif	Évolution 2018/2019 (en %)
Nuitées totales	1 289 700	-1,4	1 809 400	-15,1	3 099 100	-9,9
Dont en provenance :						
. de France	1 060 300	-6,8	1 264 000	-17,4	2 324 300	-12,9
. de l'étranger	229 400	34,6	545 400	-9,2	774 800	0,4

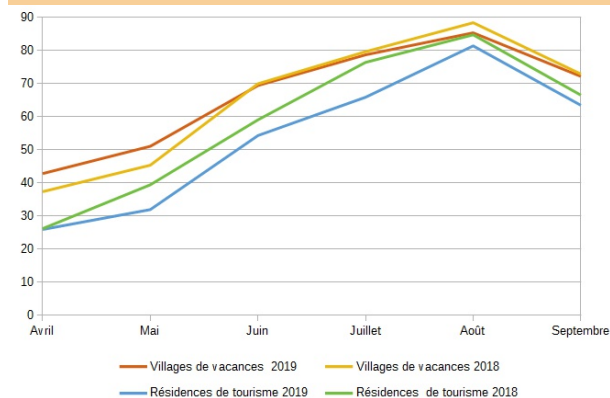
Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

Les villages de vacances résistent mieux

Dans les autres hébergements collectifs de tourisme, 75 % des nuitées proviennent de touristes qui résident en France métropolitaine. En 2019, leur fréquentation connaît une forte diminution (-12,9 % par rapport à l'an passé). Ce recul important explique cette saison morose, d'autant que les touristes venus de l'étranger ont pour leur part été au rendez-vous avec une progression de 0,5 % de leurs nuitées (figure 2). Parmi eux, on retrouve principalement des touristes en provenance d'Allemagne (29 % des nuitées étrangères), d'Italie (24 %) et de Suisse (14 %).

Les résidences de tourisme et hôtelières subissent la perte de fréquentation la plus importante. Elles enregistrent un recul de 15,1 % par rapport à 2018 et n'ont réussi à attirer ni les touristes résidant en France (-17,4 %), ni ceux en provenance de l'étranger (-9,2%). Malgré une saison également en recul, les villages de vacances résistent bien mieux avec une baisse de fréquentation de 1,4 %, atténuée par les touristes venus de l'étranger. Plus grands, offrant plus d'équipements et de services, contrôlés pour certains par des comités d'entreprise, ces établissements sont moins soumis aux effets conjoncturels et fonctionnent pour partie grâce à une clientèle captive. Les taux de remplissage sont de fait bien différents : 55,7 % pour les résidences contre 69,6 % pour les villages de vacances (figure 3).

3 Taux d'occupation mensuel par type d'hébergement dans les AHCT de Corse



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

Définitions

Autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) : résidences de tourisme et hôtelières, villages de vacances, maisons familiales, centre internationaux de séjour, centres sportifs et auberges de jeunesse.

Résidences de tourisme : constituées d'un ensemble de chambres ou d'appartements offerts en location à la journée, la semaine, ou au mois. Elles sont dotées d'un minimum d'équipements communs.

Villages de vacances : comprennent des hébergements individuels et des installations communes destinées aux activités sportives et aux distractions collectives.

La **saison d'été** couvre les mois d'avril à septembre.

Un **touriste** est un visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients.

La **durée moyenne de séjour** représente le nombre de nuitées rapporté au nombre d'arrivées (en jours).

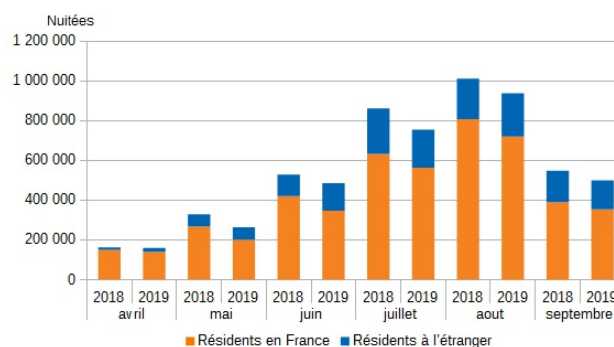
Une **unité d'hébergement** : dans les AHCT, correspond à une chambre, un appartement, un dortoir.

Un recul sur tout le territoire et pendant l'intégralité de la saison

Le repli de la fréquentation touche l'ensemble des mois de la saison 2019 (figure 4). Malgré une progression importante de la fréquentation des touristes de l'étranger, l'avant saison connaît un recul de 10,9 %. Impacté notamment par un effet calendaire défavorable par rapport à 2018, le mois de mai connaît ainsi une baisse de 25,1 % des nuitées françaises. Le cœur de saison, qui capte 56 % des nuitées d'avril à septembre, enregistre un repli de 9,6 %. L'arrière-saison connaît un recul pour la deuxième année consécutive, avec une baisse de 9,0 %.

Tous les bassins de l'île enregistrent une baisse prononcée de la fréquentation des AHCT (figure 5). Les bassins de Balagne et d'Ajaccio enregistrent les plus fortes baisses (respectivement -13,4 % et -11,6 %). La chute est moins importante pour les bassins de Bastia (qui reste le plus attractif avec près de 900 000 nuitées) et de l'Extrême sud. ■

4 Fréquentation mensuelle des AHCT de Corse selon la clientèle



Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

5 Données synthétiques par bassin touristique dans les AHCT de Corse en 2019

Avril à septembre



	Ajaccio	Balagne	Bastia	Extrême-Sud
Fréquentation				
Nombre de nuitées	789 000	599 500	898 600	812 000
Dont en provenance de l'étranger (%)	17,3	25,3	26,0	31,2
Evolution des nuitées entre 2018 et 2019 (%)	-11,6	-13,4	-7,6	-8,0
Taux d'occupation 2019 (en %)	62,4	62,7	58,5	63,9

Source : Insee-DGE, Enquêtes de fréquentation touristique

Sources

En partenariat avec la Direction générale des entreprises et les comités régionaux et départementaux du tourisme, l'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Méthodologie

Fin 2018, une importante opération de mise à jour du parc des AHCT a été effectuée, avec pour conséquence une forte augmentation du nombre d'établissements par rapport à l'année précédente. Pour approcher plus justement les évolutions entre 2018 et 2019, une analyse à champ constant a donc été effectuée. Les données présentées dans cette publication peuvent donc différer des séries longues mises en ligne sur Insee.fr.

Pour en savoir plus

- « Saison touristique d'été 2019 - Troisième année de hausse pour la fréquentation, grâce à la clientèle résidente » Jean-Claude Gidrol (pôle Tourisme - Insee) Insee Focus n° 171, 2019
- « Premiers résultats de la saison 2019 des campings, hôtels, AHCT - Net recul de la fréquentation touristique » Antoine Dosse (Insee) Insee Flash Corse n° 44, 2019
- « Les AHCT représentent un tiers de l'offre touristique de Corse », Stéphane Luquet (Insee) Insee Flash Corse n° 40, 2019

Insee Corse
Résidence du Cardo
Rue des Magnolias
CS 70907
20700 Ajaccio cedex 9

Directrice de publication
Véronique Daudin

Rédactrice en chef
Angela Tirroloni

Rédactrice en chef adjointe
Claude Thomas

ISSN : 2268-1493

© Insee 2019

